



Jeudi 7 février 2019

Communiqué de presse

127 millions d'euros en faveur de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire pour l'année 2019

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) s'est réuni à Nantes le 7 février 2019 sous la présidence de Claude d'HARCOURT, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique, en présence des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour offrir des offres adaptées de logements et d'hébergements, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement, en déclinaison du plan Logement d'abord.

En 2019, 127 millions d'euros d'aides directes seront mobilisés pour l'habitat et l'hébergement sur 4 priorités :

- développer l'offre de logements locatifs sociaux, particulièrement en zones très tendues, pour un objectif de près de 7 200 nouveaux logements sociaux ;
- démolir l'offre inadaptée de logements locatifs sociaux en zones détendues pour un objectif de près de 310 logements sociaux vétustes ;
- améliorer l'habitat privé pour un objectif d'amélioration de près de 7 000 logements privés ;
- accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement avec une attention particulière pour le relogement des personnes hébergées dans des structures d'urgence et d'insertion et des personnes réfugiées.

Développer l'offre de logements sociaux (7 français sur 10 sont éligibles au logement social)

En 2019, 16,54 millions d'euros d'aides directes (aides à la pierre) seront mobilisés pour un objectif de production de 7 198 nouveaux logements sociaux. L'enveloppe est en augmentation de 16,2 % par rapport à la même période en 2018. S'ajoutent 3,8 M€ pour des démolitions et des programmes spécifiques. De plus, l'État va contribuer au logement social en Pays de la Loire avec 132 millions d'euros d'aides indirectes (réductions et exonérations de taxes).

Ces logements sociaux seront construits en priorité là où les besoins les plus forts existent (métropole nantaise, zone littorale, autres grandes agglomérations) sans oublier les territoires ruraux où des besoins plus ponctuels existent aussi. Le haut niveau de production souligne la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs (État, collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs...) pour répondre aux besoins en logements des ligériens.

Améliorer l'habitat privé

Les crédits dédiés à l'amélioration du parc privé sont en nette hausse depuis plusieurs années, cela traduit la volonté de l'État d'améliorer le cadre de vie et d'accélérer la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique.

En 2019, 53,19 millions d'euros seront mobilisés avec un objectif ambitieux de rénover et isoler plus de 6 990 logements. L'enveloppe est en augmentation de 11,4 % par rapport à la même période en 2018.

Le succès de cette politique dans la région permet d'aider beaucoup de ménages à revenus modestes à rénover leurs logements. Les particuliers intéressés sont invités à consulter le site internet de l'ANAH ou à appeler le numéro vert 0 820 15 15 15.

Accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement

En 2019, l'État consacre 54 millions d'euros dans la région pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, enveloppe en augmentation de 2,3% par rapport à la même période en 2018. Une attention particulière sera portée, comme l'année passée, sur le relogement des publics réfugiés.

Cet effort important permet de mobiliser plus de 7 000 places d'hébergement et de logement adapté, et de créer 441 places supplémentaires en 2019 (337 places d'intermédiation locative et 104 places de pensions de famille). Plus de 600 places complémentaires sont mobilisables durant la période hivernale pour répondre aux situations de détresse.

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@prefet44